



# Covenant & Conversation

Jonathan Sacks  
THE RABBI SACKS LEGACY

ISSU DES ENSEIGNEMENTS ET DES ÉCRITS DE RABBI LORD JONATHAN SACKS

*Avec nos remerciements à la famille Schimmel pour leur généreuse contribution au Covenant & Conversation, dédié à la mémoire de Harry (Chaim) Schimmel. «J'ai aimé la Torah de R' Chaim Schimmel aussitôt après en avoir fait la connaissance. Elle n'aspire pas seulement à une vérité en surface, mais également à une connexion à une vérité plus profonde. Avec l'aide d'Anna, sa remarquable épouse pendant plus de 60 ans, ils ont consacré leur vie à l'amour de la famille, à la communauté et à la Torah. Un couple extraordinaire qui m'a ému au plus haut point par l'exemple de sa vie.» - Rabbi Sacks*

Michpatim

Traduit par Liora Rosenblatt

## La lente fin de l'esclavage

Dans la paracha Michpatim, nous sommes les témoins de l'une des grandes caractéristiques stylistiques de la Torah, sa transition d'un récit en loi. Jusqu'à maintenant, le livre de l'Exode a été essentiellement narratif : l'histoire de l'esclavage des Israélites et leur parcours vers la liberté. Maintenant arrive la législation détaillée, la "constitution de la liberté."

Cela n'est pas accidentel mais essentiel. Dans le judaïsme, la loi naît de l'expérience historique du peuple. L'Égypte était l'école de l'âme du peuple juif ; la mémoire était son séminaire continu dans l'art et le façonnage de la liberté. Elle leur enseigna ce à quoi ressemblait d'être du mauvais côté du pouvoir. "Vous connaissez, vous, le cœur de l'étranger," dit une phrase retentissante dans la paracha de cette semaine (Ex. 23:9). Les juifs furent le peuple auquel on a ordonné de ne jamais oublier le goût de l'esclavage afin qu'il ne prenne jamais la liberté pour acquise. Ceux qui firent l'inverse finirent par la perdre.

Cela n'a jamais été aussi évident que dans le début de la paracha d'aujourd'hui. Nous avons lu l'expérience historique de l'esclavage des israélites. La législation sociale de Michpatim commence par l'esclavage. Ce qui est fascinant, c'est non seulement ce qui est dit, mais également ce qui n'est pas dit.

Il n'y est pas dit : abolis l'esclavage. Cela aurait certainement dû être le cas. Cela n'est-il pas tout le but de l'histoire jusqu'à présent ? Les frères de Joseph le vendent en esclave. Lui, en tant que vice-roi égyptien Tsofnat Paneakh, les menace d'esclavage. Des générations plus tard, lorsqu'un

pharaon s'éleva qui ne "connaissait pas Joseph", tout le peuple israélite devint les esclaves d'Égypte. L'esclavage, comme la vengeance, est un cercle vicieux qui n'a pas de fin naturelle. Pourquoi ne pas lui donner une fin surnaturelle ? Pourquoi D.ieu n'a-t-il pas dit : "Il ne doit plus y avoir d'esclavage" ?

La Torah nous avait déjà donné une réponse implicite. Le changement est possible dans la nature humaine, mais cela prend du temps : le temps à long terme, sur des siècles, voire des millénaires. En ce qui concerne le système de valeurs de la Torah, il y a peu de doute que l'exercice de pouvoir d'une personne sur une autre, sans son consentement, est une attaque fondamentale contre la dignité humaine. Cela ne s'applique pas uniquement à la relation entre esclave et maître. Selon plusieurs commentateurs juifs classiques, cela s'applique également à la relation entre roi et sujets, ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés. Selon les Sages, cela s'applique également à la relation entre D.ieu et les êtres humains. Le Talmud dit que si D.ieu avait véritablement contraint le peuple juif d'accepter la Torah "en tenant la montagne au-dessus de leurs têtes" (Chabbat 88a), cela aurait constitué une objection aux termes mêmes de l'alliance elle-même. Nous sommes les *avadim* de D.ieu, Ses serviteurs, uniquement parce que nos ancêtres ont librement choisi de l'être (voir Josué 24, où il offre la liberté au peuple, s'il le souhaite, de quitter l'alliance immédiatement).

L'esclavage doit donc être aboli mais il s'agit d'un principe fondamental de la relation entre D.ieu et nous pour qu'Il ne nous force pas à changer plus

rapidement que nous ne le pouvons par nous-mêmes. Michpatim n'abolit donc pas l'esclavage, mais il met en marche une série de lois fondamentales qui mèneront un peuple, à son propre rythme, de l'abolir par sa propre volonté. Voici les lois :

Si tu achètes un esclave hébreu, il restera six années esclave et à la septième il sera remis en liberté sans rançon ... Que si l'esclave dit : "J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas être affranchi", son maître l'amènera par-devant le tribunal, on le placera près d'une porte ou d'un poteau ; et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira indéfiniment. (Ex. 21:2-6)

Que fait-on dans ces lois ? D'abord, un changement fondamental a lieu dans la nature de l'esclavage. Il n'est plus un statut permanent mais une condition temporaire. Un esclave hébreu est libéré après sept ans. Il le sait. La liberté attend l'esclave non par le caprice du maître mais par commandement divin. Lorsque vous savez qu'à un moment donné, dans un temps déterminé, vous allez être libre, vous êtes peut-être un esclave dans votre corps, mais dans votre propre esprit, vous êtes un être humain libre qui a temporairement perdu sa liberté. En soi, c'est révolutionnaire.

Cela n'était cependant pas nécessaire. Six ans, c'est long. D'où l'institution de Chabbat, ordonnée pour qu'un jour sur sept, même un esclave pouvait respirer l'air frais : personne ne pouvait l'obliger à travailler.

Observe le jour du Chabbat pour le sanctifier, comme te l'a prescrit l'Éternel, ton D.ieu. Durant six jours tu travailleras et t'occuperas de toutes tes affaires ; mais le septième jour est la trêve de l'Éternel, ton D.ieu : tu n'y feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave mâle ou femelle, ton bœuf, ton âne, ni tes autres bêtes, non plus que l'étranger qui est dans tes murs ; car ton serviteur et ta servante doivent se reposer comme toi. Et tu te souviendras que tu fus esclave au pays d'Égypte, et que l'Éternel, ton D.ieu, t'en a fait sortir d'une main puissante et d'un bras étendu ; c'est pourquoi l'Éternel, ton D.ieu, t'a prescrit d'observer le jour du Chabbat. (Deut. 5:12-14)

Mais la Torah est parfaitement consciente que tous les esclaves ne souhaitent pas la liberté. Cela émerge également de l'histoire israélite. Plus d'une fois, dans le désert, les israélites voulaient revenir en Égypte. Ils dirent, "Il nous souvient du poisson

que nous mangions pour rien en Égypte, des concombres et des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail." (Nombres 11:5)

Tel que Rachi le souligne, l'expression "pour rien" [ *'hinam* ] ne peut pas être comprise littéralement. Ils l'ont payé avec leur labeur et leurs vies. "Pour rien" signifie "libre de mitsvot", libre de commandements, d'obligations, de devoirs. La liberté porte un prix lourd, une responsabilité morale. De nombreuses personnes ont démontré ce que Erich Fromm qualifiait de "peur de la liberté." Rousseau parlait de "forcer les gens à être libres", une vision qui mena au règne de la terreur après la Révolution française.

La Torah ne force pas les gens à être libres, mais elle insiste sur un rituel de stigmatisation. Si un esclave refuse d'être libéré, son maître "doit l'amener près d'une porte ou d'un poteau et percer son oreille avec un poinçon." Rachi explique :

Pourquoi poinçonne-t-on l'oreille et non une autre partie du corps ? Rabbi Yo'hanan ben Zakaï a enseigné : [...] cette oreille a entendu au mont Sinaï : « Car c'est à moi que les fils d'Israël sont des serviteurs », et pourtant il est allé se donner un autre maître. Qu'elle soit donc poinçonnée ! Rabbi Chim'on interprétait ce verset de manière allégorique : En quoi la porte et le poteau sont-ils différents des autres parties de la maison ? Le Saint béni soit-Il a dit : "La porte et le poteau ont été témoins en Égypte lorsque Je suis passé au-dessus du linteau et des deux poteaux et que J'ai dit : 'Car c'est à Moi que les fils d'Israël sont des serviteurs', ils sont Mes serviteurs, et non les serviteurs de serviteurs. Et pourtant il est allé se donner un autre maître. Qu'elle soit donc poinçonnée devant eux !"

Un esclave peut rester un esclave mais pas sans se faire rappeler que ce n'est pas ce que D.ieu veut de Son peuple. Le résultat de ces lois était de créer une dynamique qui mènerait à l'abolition de l'esclavage, à une époque où la liberté procéderait d'un choix humain consenti.

Et ce fut le cas. Les quakers, méthodistes et évangéliques, dont le plus connu fut William Wilberforce, qui mena la campagne en Angleterre pour abolir le commerce d'esclaves, furent inspirés par une conviction religieuse, inspirés par rien de moins que le récit biblique de l'Exode, et par le défi d'Isaïe "d'annoncer la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes." (Is. 61:1)

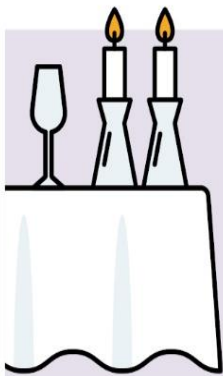
L'esclavage ne fut aboli aux États-Unis qu'après une guerre civile, et il y avait ceux qui citèrent la Bible en défense de l'esclavage. Tel qu'Abraham Lincoln l'a dit dans son deuxième discours d'investiture :

“Les deux parties lisent la même Bible et prient le même D.ieu, et chacune invoque Son aide contre l'autre. Il peut sembler étrange que des hommes osent demander l'assistance d'un D.ieu juste pour tirer leur pain de la sueur du visage d'autres hommes ; mais ne jugeons pas, afin de ne pas être jugés.”

Pourtant, l'esclavage a été aboli aux États-Unis, en grande partie grâce à l'affirmation contenue dans la Déclaration d'indépendance selon laquelle “tous les hommes naissent égaux” et sont dotés par leur Créateur de droits inaliénables, parmi lesquels “la vie, la liberté et la recherche du bonheur”.

Jefferson, qui a écrit ces mots, était lui-même propriétaire d'esclaves. Pourtant, telle est la puissance latente des idéaux que, tôt ou tard, les hommes réalisent : en revendiquant pour eux-mêmes le droit à la liberté et à la dignité tout en le refusant aux autres, ils vivent dans la contradiction. C'est à ce moment-là que le changement se produit, et cela prend du temps.

Si l'histoire nous raconte une chose, c'est que D.ieu a de la patience, bien qu'elle soit souvent mise à l'épreuve. Il voulait que l'esclavage soit aboli mais Il voulait que cela soit fait par des êtres humains libres qui constatent par eux-mêmes le mal que cela représente et que cela engendre. Le D.ieu de l'histoire, qui nous a enseigné à étudier l'histoire, nourrissait l'espoir que nous apprenions un jour la leçon de l'histoire : la liberté est indivisible. Nous devons accorder la liberté aux autres si nous la cherchons vraiment pour nous-même.



## Questions à poser à la table de Chabbath

1. Comment pensez-vous que nos histoires et souvenirs familiaux peuvent nous aider à faire de meilleurs choix aujourd'hui ?
2. Pourquoi certaines personnes craignent-elles la liberté et préfèrent des restrictions, même lorsqu'elles ont le choix d'être libres ?
3. Pourquoi pensez-vous que D.ieu choisisse la patience plutôt que l'intervention immédiate lorsqu'Il est confronté à des échecs moraux humains ? Y a-t-il d'autres moments dans le Tanakh où de tels échecs sont survenus ?

● Ces questions sont issues de l'édition familiale du Covenant & Conversation de Rabbi Sacks. Pour une étude interactive et multigénérationnelle, voir l'édition complète ici : [www.rabbisacks.org/edition-familiale-les-voix-de-lalliance/michpatim/la-lente-fin-de-l'esclavage](http://www.rabbisacks.org/edition-familiale-les-voix-de-lalliance/michpatim/la-lente-fin-de-l'esclavage).